La politique culturelle

de la ville de Saint-Raymond

Septembre 2009

TABLE DES MATIÈRES

Mot du maire 1
La culture… des impacts positifs pour notre ville 2
Les membres du comité de la politique culturelle 4
Définition de la culture 5
Saint-Raymond, territoire et peuplement 6
Notre histoire culturelle 8
Principes directeurs de la politique 10
Axes d'intervention et orientation 11
- Mettre l'accent sur l'identité culturelle 12
- Soutenir les artistes, les groupes et les organismes culturels 15
- Faciliter l'accès et la participation à la vie culturelle 18
- Participer au développement culturel régional 21

Maire
Ville de Saint-Raymond

Prendre en main notre développement culturel

Le Plan stratégique de développement de la ville de Saint-Raymond, déposé en février 2005, faisait grand état de culture, de patrimoine et de qualité de vie, trois éléments fortement reliés entre eux dans le contexte de développement d'une ville de la taille de Saint-Raymond.

À mon avis, culture et patrimoine ont toujours été les parents pauvres des ressources financières pouvant leur être dédiées par l'administration publique pour leur développement. Il est clair que, dans la vie de tous les jours, les sports et les loisirs ont la cote des administrations municipales, car, dans leur esprit, à tort ou à raison, ces deux sujets rejoignent une plus large couche de la population, ces services étant plus perceptibles.

Dans une ville de centralité de services et pôle de développement régional du type de Saint-Raymond, une politique culturelle encourageant la diffusion de la culture, de la protection et de la mise en valeur du patrimoine se doit d'être adoptée. Le comité, mis sur pied afin d'élaborer cette politique devant répondre aux attentes de citoyennes et citoyens de la ville, a déposé des recommandations qui seront le fer de lance menant à l'adoption d'une politique culturelle par la Ville de Saint-Raymond. Les recommandations

formulées par le comité reflètent bien les orientations que la Ville devrait adopter, lesquelles ont pour but de promouvoir la culture sous toutes ses formes sur le territoire.

Au nom des membres du conseil municipal et en mon nom personnel, je remercie et félicite tous les membres de ce comité pour le travail accompli.

Soyez assurés que l'administration municipale tiendra compte de ces recommandations.

Guillaume Jobin, président
Comité de la politique
culturelle de Saint-Raymond

Denis Gingras, vice-président
Comité de la politique
culturelle de Saint-Raymond

La culture… des impacts positifs pour notre ville

La Ville de Saint-Raymond a entrepris, à l'automne 2007, une démarche visant à se doter d'une politique de développement culturel. Un comité formé de gens provenant de tous les horizons culturels de notre municipalité a donc été formé à cet effet. Après s'être inspirée de politiques élaborées ailleurs au Québec ainsi que d'une démarche proposée par le ministère de la Culture et des Communications, l'équipe s'est mise au travail.

Lors de nos rencontres, plusieurs discussions animées eurent lieu notamment autour de la portée de la notion de culture, entre autres, la pratique du loisir culturel. La présente politique reconnaît deux volets au loisir culturel : l'impressif et l'expressif. « Dans le loisir culturel impressif, le citoyen est plus un spectateur, il absorbe, on lui présente la culture sous toutes ses formes. Dans le loisir culturel expressif, le citoyen participe, s'exprime, exécute, danse, chante, peint, etc. »[1] Considérant que le loisir culturel expressif est bien encadré par le Service des loisirs et de la culture de la ville, le comité n'a pas cru bon élaborer davantage. Bien que ces deux manifestations de la culture puissent s'enrichir l'une de l'autre et qu'il soit bénéfique de les développer dans un sens commun, la présente politique se concentre sur l'impressif.

[1] BELLEFLEUR, Michel. Philosophe. *Définition du loisir culturel expressif et impressif.*

C'est avec plaisir que nous vous présentons le résultat d'un véritable travail de concertation des membres du comité dont nous voulons souligner et remercier la participation. Ayant assis les principes directeurs, les axes d'intervention et les orientations à donner à notre développement culturel, la prochaine étape sera d'établir un plan d'action qui nous permettra de réaliser les objectifs fixés.

Une ville comme Saint-Raymond ne peut évoluer sans tenir compte des impacts positifs de la culture. Le présent outil nous permettra sans doute de préserver et surtout de développer l'âme unique et la fierté que possède notre milieu de vie.

Liste des membres du Comité de la politique culturelle de Saint-Raymond

Guillaume Jobin, président
Conseiller municipal

Denis Gingras, vice-président
Conseiller municipal

Daniel Boucher, secrétaire
Directeur du Service des loisirs et de la culture

Daniel Simoneau, président
Société du patrimoine
Fondation Plamondon

Denis Baribault
Espace culturel

Mathieu Fecteau
Groupe artistique portneuvois

Marie-Élise Joosten
Milieu artistique

Yvon Marcotte
FADOQ « Chantejoie » Saint-Raymond

Stéphane Lépine
CJSR la télévision communautaire portneuvoise

Claude Daigle
Festival forestier Saint-Raymond la Grosse Bûche

Michelle Lavallée
Corporation de développement de Saint-Raymond

Jean Paradis
Représentant du milieu

Définition de la culture

Aux fins de la présente politique, le comité s'entend sur la définition suivante de la culture :

> *« Ensemble des activités, des potentiels artistiques, patrimoniaux, socioculturels, des valeurs, des structures sociales et des manifestations artistiques, religieuses et intellectuelles qui définissent la collectivité raymondoise ».*

La ville de Saint-Raymond est localisée dans le piémont des Laurentides, à environ 50 km au nord-ouest de Québec. Avec ses quelque 684 kilomètres carrés, elle est la plus grande et la plus populeuse ville de la MRC de Portneuf. Elle en constitue un très important centre régional tant pour les services sociaux que pour le commerce ou l'industrie. Sillonnée de rivières, particulièrement la Sainte-Anne et la Bras-du-Nord, et entourée de forêts et de lacs, elle présente un environnement de qualité au cœur d'une nature encore partiellement sauvage.

Ce sont justement ces rivières qu'empruntaient ses premiers visiteurs, les Amérindiens, pour se rendre à leurs territoires de chasse. En 1831, le Sieur Panet se vit attribuer la concession de la Seigneurie de Bourg-Louis. Dès 1835, des familles irlandaises vinrent s'y établir et elles furent rapidement suivies par les familles Cayer, Déry, Plamondon et Duplain. Saint-Raymond venait de naître et, en 1842, elle recevait son érection canonique sous le patronage de Saint-Raymond-Nonnat. Ses habitants tirèrent dès lors profit des nombreuses ressources naturelles disponibles, principalement de la forêt dont l'exploitation était synonyme de prospérité pour la ville. Parallèlement, se développèrent des infrastructures de villégiature, de chasse et de pêche qui firent sa renommée partout en Amérique du nord.

Aujourd'hui, l'exploitation forestière tient une place un peu moins importante, car la Ville a su diversifier son économie. Néanmoins, Saint-Raymond continue de tirer profit de la forêt, puisqu'elle représente toujours une destination de choix pour les amateurs de plein air et de villégiature. Le développement d'équipements récréatifs tels la Vallée Bras-du-Nord et la piste cyclable Jacques-Cartier-Portneuf témoignent de cette volonté d'offrir aux visiteurs un accueil chaleureux et de qualité.

Daniel Simoneau
Archéologue
Président de la Société du patrimoine
Président de la Fondation Plamondon

Notre histoire culturelle

Louis Jobin

Fondée en 1842, la ville de Saint-Raymond a connu une vie culturelle active tout au long de son histoire. Musique, théâtre et arts picturaux ont fait partie intégrante de son passé artistique. Des noms connus, voire célèbres, témoignent de cette vigueur. L'artiste-peintre Gatien Moisan, le parolier Luc Plamondon, l'organiste Augustine Plamondon et, plus loin dans le temps, le sculpteur Louis Jobin sont de ceux-là. Né en 1845, Louis Jobin fut un sculpteur statuaire de réputation internationale qui a vécu les toutes premières années de sa vie à Saint-Raymond. Ses œuvres ont fait l'objet d'une exposition au Musée du Québec dans les années 1990. L'école secondaire baptisée Louis-Jobin nous le remémore.

Luc Plamondon

L'organiste ***Augustine Plamondon*** *a été, pendant soixante-quinze ans, titulaire des grandes orgues, ce qui lui a valu une place dans les pages du livre des records Guinness. Grande artiste et pédagogue, elle a enseigné la musique à plusieurs personnes, dont le célèbre parolier et auteur de comédies musicales Luc Plamondon. Son frère, Guy Plamondon, est un ténor à la voix d'or dont on a pu constater le grand talent à maintes reprises.*

Augustine Plamondon

Autant la musique a toujours fait partie des célébrations religieuses à l'église, autant les arts populaires ont fait partie de notre vie. Des formations musicales locales et des artistes de grande renommée sont montés sur nos scènes, tels Jacques

Labrecque et son jeune protégé Gilles Vigneault venus en carriole, dans les années 1950, dans le cadre du carnaval d'hiver.

Dans les années 1960, alors que la musique populaire adoptait les rythmes et les instruments nouveaux, artistes locaux et noms connus ont marqué nos scènes, notamment celle du très fréquenté Salon rouge.

De nos jours et plus que jamais, la vie culturelle est toujours bien vivante chez nous. L'Espace culturel témoigne de cet enthousiasme en présentant des spectacles d'artistes professionnels et amateurs. D'autres activités comme la peinture, le théâtre et l'improvisation s'ajoutent à cette vie culturelle bien présente dans notre milieu.

Gaétan Genois
Responsable de l'information
Le Nouveau Martinet et l'Info-Pont
(418) 337-6871

Principes directeurs

- *Reconnaître la culture comme un enjeu important de notre développement collectif dans la perspective d'améliorer la qualité de vie des Raymondoises et des Raymondois*

- *Accentuer la participation et l'implication des citoyens à la vie culturelle*

- *Assurer une meilleure concertation entre les principaux acteurs du développement culturel*

- *Valoriser, soutenir et promouvoir le travail des artistes et des créateurs locaux*

- *S'ouvrir à la culture venant de l'extérieur (comté, région, province, pays, monde)*

Axes d'intervention et orientations

- *Mettre l'accent sur l'identité culturelle*
- *Soutenir les artistes, les groupes et les organismes culturels*
- *Faciliter l'accès et la participation à la vie culturelle*
- *Participer au développement culturel régional*

Mettre l'accent sur l'identité culturelle

❖ *Définition de notre identité culturelle*

L'identité culturelle est un ensemble de traits qui nous sont propres, qui nous distinguent. Les traces de cette identité sont perceptibles sur tout le territoire et plus particulièrement au centre-ville par la richesse architecturale et les éléments patrimoniaux uniques. De plus, la présence chez nous au fil du temps d'artistes de grand talent témoigne d'une de nos richesses culturelles. Soulignons le dynamisme et l'engagement des nombreux acteurs du milieu culturel.

❖ *Caractéristiques culturelles de Saint-Raymond*

La vie culturelle des Raymondois se traduit par la présence de plusieurs artistes dans le domaine des arts d'interprétation et des arts visuels. Il est impressionnant de constater le nombre d'écrivains provenant du milieu.

Il existe plusieurs éléments patrimoniaux intéressants sur le territoire : fours à charbon, croix de chemin ainsi qu'une belle richesse architecturale : chapelles, maisons ancestrales, etc.

Les équipements culturels sont bien implantés, entre autres, l'Espace culturel, le centre Augustine-Plamondon, la bibliothèque scolaire municipale, le cinéma Alouette et le mont Laura-Plamondon.

La diffusion des événements culturels est assurée par CJSR la télévision portneuvoise et le journal le Nouveau Martinet.

Les intervenants culturels de Saint-Raymond sont impliqués dans plusieurs manifestations : Festival forestier Saint-Raymond « La Grosse Bûche », Festival de l'autoneige et de la motoneige antique « Neige en fête », symposium de peinture, le prix Claude-Huot et le concours musical en quatre-temps.

Quelques groupes culturels sont implantés chez nous : le comité de l'Espace culturel, la Société du patrimoine, la LIPS (ligue des intervenants portneuvois du spectacle), le groupe artistique portneuvois, la Fondation Plamondon et autres.

La connaissance de notre identité culturelle nous permet de mieux mettre en valeur et de diffuser les arts et la culture. Afin de mener à terme notre politique, nous retiendrons trois orientations importantes de notre développement culturel.

<u>Orientations</u> :

- *Cibler et documenter les éléments de notre patrimoine bâti*
- *Mettre à jour nos données sur les créations et les productions artistiques*
- *Mettre à jour nos connaissances sur l'histoire récente et ancienne*

❖ ***Mise en valeur et diffusion de la culture***

Il faudra fournir davantage d'efforts afin de valoriser les arts et la culture. La diffusion des productions culturelles est primordiale.

Orientations

- *Soutenir et valoriser les artistes locaux*
- *Créer un sentiment d'appartenance*
- *Contribuer à l'enrichissement intellectuel des Raymondois*
- *Appuyer les évènements à caractère culturel*
- *Inventorier toutes les ressources au niveau des arts et de la culture*
- *Promouvoir les compétences liées au développement culturel*
- *Offrir une vitrine culturelle*

❖ ***Transmission de la culture par le savoir***

Les Raymondoises et les Raymondois ont le devoir de transmettre aux générations futures leur savoir. Les traces de cet héritage culturel sont perceptibles particulièrement au niveau des arts d'interprétation, des arts visuels, de la tradition orale et du patrimoine bâti.

Orientations :

- *Assurer la pérennité de notre patrimoine bâti;*
- *Inventorier les ressources culturelles en lien avec notre savoir;*
- *Préserver le savoir-faire propre à notre culture;*
- *Intégrer les arts et la culture au développement et à la planification municipale.*

Soutenir les artistes, groupes et organismes culturels

- ***Définition***

  Le développement culturel de notre ville repose en grande partie sur la collaboration des principaux acteurs culturels de notre communauté. La Ville de Saint-Raymond joue un rôle important en appuyant ses intervenants et ses artistes et en rendant disponibles des équipements pour la pratique des arts et de la culture. La Ville contribue financièrement en mettant à la disposition de ses partenaires culturels ses différents services municipaux. Son appui se traduit par des ententes de partenariat avec les différents groupes culturels ou encore par l'application de mesures favorisant la protection de notre patrimoine.

- ***Créer et maintenir des lieux et des services à des fins culturelles***

  Certains lieux et infrastructures à caractère culturel sont déjà présents sur le territoire de la ville, mais sont somme toute en nombre insuffisant. Afin de s'assurer d'un développement culturel adéquat, un minimum d'équipement est requis. Des conditions favorables à la pratique culturelle seront mises en place par la Ville de Saint-Raymond.

  Orientations :

  - *Rendre accessibles des locaux et des équipements adéquats favorisant la pratique culturelle*
  - *S'assurer que la culture bénéficie de la même importance que le secteur sportif*
  - *Favoriser la tenue d'évènements à caractère culturel*

- *Se doter d'équipements culturels telles une maison de la culture, une galerie d'art, une salle de spectacle adéquate, une agora extérieure, etc.*

❖ ***Assurer les ressources adéquates à la réalisation de sa mission culturelle***

La politique culturelle donne les orientations à la Ville de Saint-Raymond afin de mieux développer et organiser la vie culturelle des citoyens. La Ville possède déjà des ressources qui appuient plusieurs groupes culturels, mais ces ressources ne se limitent qu'à l'essentiel. Elle doit :

Orientations :

- *Offrir une aide aux organismes et aux intervenants culturels*
- *Doter le Service des loisirs et de la culture d'un agent de développement culturel afin de coordonner les actions des différents intervenants, d'assurer un développement adéquat de la culture et d'en faire la promotion*

❖ ***Développer et entretenir une collaboration avec les partenaires***

Sur le territoire de Saint-Raymond, notons un nombre imposant d'artistes qui œuvre dans différents champs d'intervention.

Orientations :

- *Regrouper tous les artistes et les artisans du milieu autour d'une même table afin de mieux planifier notre développement culturel. D'où l'importance du rôle que devra jouer un agent de développement culturel.*

❖ ***Consolider les éléments structurants de la vie culturelle et soutenir les projets créateurs et novateurs***

La présence de groupes et d'évènements culturels est un élément de premier plan dans le développement de notre collectivité. Il faut consolider ces évènements et favoriser la venue d'autres projets créateurs et novateurs.

Orientations :

- *La consolidation des acquis*
- *La diversification de l'offre culturelle*

Faciliter l'accès et la participation à la vie culturelle

- ***Définition***

  Passer de la pratique d'un loisir culturel à une activité qui permet l'acquisition de connaissances spécialisées, voilà le virage que la Ville de Saint-Raymond doit effectuer afin de favoriser notre enrichissement culturel. La Ville souhaite augmenter la participation des citoyens à la vie culturelle. Ainsi, des moyens seront mis en place afin d'atteindre ces objectifs.

- ***Encourager le maintien et le développement des ressources spécialisées***

  L'accessibilité culturelle passe avant tout par la qualité et la variété des formateurs. La proximité de la ville de Québec est un facteur dont on doit tenir compte afin de maintenir les ressources spécialisées dans notre milieu. Des solutions novatrices afin d'atténuer cette contrainte devront être mises de l'avant en collaboration avec les partenaires culturels du milieu.

  Orientations :

  - *Accompagner les organismes culturels dans leurs recherches d'intervenants permettant ainsi de dispenser des formations spécialisées*
  - *Mettre en place des incitatifs favorisant la rétention de ces ressources spécialisées*
  - *Favoriser la formation continue chez les ressources compétentes*

- ***Faciliter l'accès aux activités et aux équipements culturels de la ville et de ses organismes partenaires***

  L'offre culturelle est en plein essor à Saint-Raymond. L'acquisition du centre Augustine-Plamondon, la gratuité à la bibliothèque, l'appui de la Ville de Saint-Raymond à des groupes culturels tels l'Espace culturel, la Société du patrimoine et, dernièrement, la Fondation Plamondon participent largement à la hausse de la pratique culturelle. L'arrivée prochaine du centre multifonctionnel apportera un élément nouveau à cette offre culturelle. La Ville devra s'assurer de l'accessibilité à la culture pour tous :

  Orientations :

  - *Favoriser des ententes de partenariat avec les organismes culturels du milieu*

  - *Susciter une participation plus importante de la population*

- ***Appliquer une tarification rejoignant la capacité de payer des individus***

  L'accès aux équipements culturels doit être facilité, et la tarification doit permettre à toute la population d'y accéder.

  Orientations :

  - *Assurer l'accessibilité à tous les citoyens aux activités et aux lieux culturels*
  - *Favoriser les activités culturelles en famille.*

- ***Consultation et concertation permanentes***

Le développement culturel de Saint-Raymond repose en grande partie sur la créativité et le dynamisme de ses principaux acteurs culturels. Ainsi, la Ville devra mettre en place un mécanisme permanent de consultation et de concertation visant à assurer un développement continu et à faire le suivi des actions découlant de la politique culturelle.

Orientations :

- *Mettre en place un mécanisme permanent de consultation*
- *Utiliser au maximum les ressources culturelles de notre milieu*
- *Susciter l'intérêt des bénévoles*

Participer au développement culturel régional

- ***Définition***

  Saint-Raymond joue un rôle important au niveau du développement culturel régional. L'offre culturelle présente et à venir est un atout important entraînant des retombées économiques considérables.

- ***Promouvoir l'accessibilité à nos équipements culturels auprès de la clientèle régionale***

  La Ville de Saint-Raymond, par ses infrastructures culturelles, ses activités et ses manifestations, contribue à l'enrichissement culturel de la région de Portneuf. Elle constitue un pôle important du développement culturel régional.

  Orientations :

  - *Sensibiliser les municipalités de la région au développement culturel de notre ville*
  - *Établir des ententes de partenariat avec les municipalités voisines*
  - *Maximiser l'utilisation des équipements et des lieux culturels*

- ***Collaborer à la promotion de Saint-Raymond***

  L'offre culturelle de notre ville et le dynamisme des gens du milieu sont reconnus. Cet aspect de la vie des Raymondois doit faire partie intégrante des éléments promotionnels de notre ville.

<u>Orientations</u> :

- *Accroître la fréquentation de nos infrastructures culturelles*
- *Préparer une offre culturelle susceptible d'attirer la clientèle touristique*
- *Intégrer la dimension culturelle dans la promotion de la ville de Saint-Raymond*
- *Établir des stratégies de communication*